

BALMAIN

swiss watches

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Informations fournies conformément à l'article 13.1 de la Loi française n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGEC) :

Mise à jour : 22.12.2022.

Montre :

Contient au moins un milligramme de métaux précieux.

Contient au moins un milligramme de terres rares.

Contient une substance extrêmement préoccupante: plomb.

Des composants internes inaccessibles de la montre contiennent une faible quantité de plomb. Cette présence est techniquement nécessaire et autorisée en accord avec la législation en vigueur.

Emballage :

Emballage majoritairement recyclable.